

Vente de la moitié d'une maison

Par **cuete77**, le **17/08/2015** à **14:56**

Bonjour

j'ai acheté une maison avec mon amie, malheureusement nous allons nous séparer et je voudrais savoir ce que je peux faire avec ma part de 50% de la maison ?

Nous avons acheté avec un prêt en commun et dans l'absolu, elle n'est pas en mesure de racheter ma part, mais n'a pas envie de partir.

Quels sont mes recours pour vendre si elle ne peut pas acheter ma part ?

y a t'il d'autres solutions sans lui céder ma part ?

Merci d'avance pour vos conseils et solutions.

J'ai entendu parler par un collègue de refaire un acte notarié provisoire avec un accord et conditions dans l'attente de la résolution financière, pour me permettre de ne plus assumer les échéances !cela vous dit il quelque chose ? et si oui avez vous des conseils pour border cela que personne ne soit lésé ? svp

Cordialement

Cuete